

Help Animals

MARS 2020

Revue trimestrielle NUMÉRO 156

info



**JOURNÉES PORTES OUVERTES
À BRAINE-LE-CHÂTEAU**

WEEK-END DU 6 ET 7 JUIN 2020



MEMBRES DONATEURS

VOS AVANTAGES FISCAUX

Sachez toutefois que votre cotisation, quelle qu'elle soit, n'est pas déductible de vos impôts. Ainsi, pour que les dons que vous nous accordez généreusement puissent être effectivement déductibles de vos impôts, il faut qu'ils atteignent sur une année un montant minimum de 40,00 euros (hors cotisation). Dès lors, si vous effectuez plusieurs paiements sur un même versement (à savoir, par exemple : cotisation, don, calendrier, animaux 3ème âge,...), il est très important de bien y spécifier le montant que vous désirez attribuer à chacune des opérations concernées.

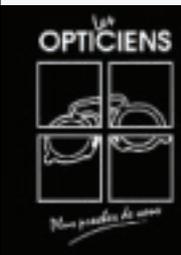
En effet, depuis que nous avons reçu l'agrément du Ministère des Finances, nous avons parfois été confrontés à quelques difficultés car il arrivait que des membres aient globalisé tous leurs paiements réalisés sur une année alors que certaines catégories d'entre eux ne pouvaient être déductibles (tels que cotisation, calendrier,...).

Comme vous le savez, nous ne sommes pas subsidiés : cette agrément accordée par l'Etat nous permet donc de recevoir plus de dons. Il faut que cela soit un avantage « réciproque », aussi bien pour vous que pour nous : alors que vous bénéficiez d'une réduction d'impôts toujours bienvenue, nous espérons de notre côté recevoir des dons de valeur plus importante afin de nous permettre de mieux assumer tous nos frais toujours plus élevés.



facebook.com/helpanimals.be

WWW.HELPANIMALS.BE




OPTICIEN C. VANDEN HEUVEL
 SPÉCIALISTE VARILUX
 Avenue du Duc Jean 30 [Parking aisé]
 1083 Bruxelles Tél. 02 426 47 62



TRIBEL METALS
 VIEUX MÉTAUX

Rue Saint-Denis 158/162 - 1190 Bruxelles
 TÉL. +32-2-346 39 39 FAX +32-2-346 68 60
WWW.TRIBEL.BE

Sommaire

<i>Le mot du président</i>	P.04
<i>Adoptions</i>	P.08
<i>Cochons sauvés de l'horreur</i>	P.09
<i>L'élevage industriel : une hypocrisie culturelle</i>	P.10
<i>Le mot de la vice-présidente</i>	P.12
<i>Les dernières nouvelles de Braine-le-Château</i>	P.14
<i>Ils nous ont quittés</i>	P.16
<i>Conseils vétérinaires</i>	P.18
<i>AUSTRALIE ! Le feu de l'enfer !</i>	P.20
<i>Le koala</i>	P.23
<i>Le chien âgé</i>	P.24
<i>Les heureux</i>	P.26
<i>Les parcs zoologiques</i>	P.28



★ **Braine-le-Château** 10 rue du Bois d'Apechau
HK30224417 1440 Braine-le-Château
T. 02/523.44.16

🕒 Ouvert tous les jours de 13h00 à 17h00
(Sauf les dimanches et jours fériés)

★ **Anderlecht** 203 rue Bollinckx
HK30230346 1070 Anderlecht
T. 02/523.44.16
F. 02/520.19.76

🕒 Ouvert tous les jours de 10h00 à 17h00
(Sauf les dimanches et jours fériés)

📘 info@helpanimals.be - www.helpanimals.be
facebook.com/helpanimals.be

🚗 **EN VOITURE :** Venant de Paris ou plus près, d'Uccle, prendre l'autoroute E19 en direction de Bruxelles. Sortie n° 17 (Anderlecht Industrie). Descendre le ring et se serrer sur la bande de gauche le long des Ets. Viangros. Rouler doucement, la première à gauche est la rue Bollinckx.

🚌 **LE BUS 78 :** Départ gare du Midi terminus, descendre à l'arrêt "boulevard International", marcher direction ring, au feu traverser, prendre la rue Bollinckx sur la gauche.

🚌 **LE BUS 49 :** Entre la gare du Midi et Bockstael. Descendre à l'arrêt "Digue du Canal", se diriger vers le boulevard Industriel à gauche direction ring, au 2ème feu rouge prendre à droite puis directement à gauche dans la rue Bollinckx (en face des Ets. Viangros).

🚌 **LE BUS 98 :** (pas le dimanche) descendre à l'arrêt Bollinckx, suivre les panneaux (Ets. Viangros - entrée principale : nous sommes en face).

🚌 **DE LIJN :** Nous signalons à nos visiteurs que l'arrêt « Bollinckx » est aussi desservi par les bus « DE LIJN » 153-154-155 et 810.

RÉDACTION : J.J. Pegorer - A. Dumortier - S. Devis - Ch. De Meyer - Ch. Loeman - A.S. Muffat.

EDITEUR RESPONSABLE Help Animals ASBL : J.-J. Pegorer TRADUCTION : K. Willaert, I. Cardon, G. De Grauwe, H. Broucke, G. Van Cauwelaert, K. Van Praet M. Van der Stappen, H. Broucke CRÉATION : Studio David SPRL PHOTOS : Help Animals ASBL - Animaux en Péril ASBL - Guy David

Le mot du président



Jean-Jacques PEGORER
Président d' HELP ANIMALS

Chers membres et amis des animaux,
Voici venu le moment de vous rendre compte de nos activités et de nos projets, mais aussi de vous faire part de quelques réflexions personnelles, en ce début d'année 2020.

NOS ADOPTIONS EN 2019

Sans compter les animaux trouvés et remis à leur maître ni certains cas particuliers, sachez qu'à notre refuge d'Anderlecht, 290 chiens et 563 chats ont été adoptés au cours de l'année 2019.

À Braine-le-Château, ont été adoptés en 2019 : 15 équidés (chevaux, poneys, ânes), 18 chèvres, 20 moutons, 7 cochons, 8 canards et coqs, 35 lapins, 20 cobayes et 58 chats.

Pas mal, non ? Fermez un instant les yeux, et imaginez cette foule d'animaux s'ils étaient tous réunis : cela vous donnera une idée du travail réalisé par nos soigneurs, notre équipe administrative, nos bénévoles, que je remercie pour tout le bien-être qu'ils apportent en permanence à tous nos protégés.

Je remercie également tous les adoptants, qui ont compris qu'il vaut mieux rendre heureux tous ces laissés-pour-compte abandonnés dans les refuges, plutôt que d'alimenter le commerce d'animaux. Toutes ces adoptions sont notre raison d'être.

Chers membres, voilà à quoi servent vos dons : à sauver chaque année un nombre toujours plus important d'animaux.

NOS PROJETS POUR 2020

Au cours des 5 dernières années, HELP ANIMALS a réalisé un formidable bond en avant, avec notamment la création du nouveau refuge de Braine-le-Château et la construction du nouveau bâtiment administratif à Anderlecht. Cette extension de nos infrastructures nous permet d'augmenter considérablement nos moyens d'action, et donc le nombre d'animaux que nous recueillons et que nous sauvons.

Sur cette même lancée, nos projets les plus immédiats pour cette année 2020 sont les suivants :

- 1) L'achat d'un véhicule adapté pour le transport des grands animaux : en effet, jusqu'à présent, à chaque fois qu'il nous fallait transporter un grand animal, nous devions solliciter le prêt d'un tel véhicule, mais au vu du nombre des animaux qui entrent et sortent de notre refuge, cela n'était plus possible, et nous avons donc enfin commandé « notre » camion pour le transport de nos grands animaux.

Ce camion arborera fièrement le sigle d'HELP ANIMALS. Cet achat a été réalisé avec contrat de financement afin de pouvoir étaler le remboursement du prêt. Ce véhicule est en commande et nous serons heureux de vous le présenter dans notre prochain journal de juin.

- 2) La transformation des anciens bureaux administratifs au refuge d'Anderlecht : vous vous souvenez de ces 3 pièces en enfilade, actuellement vides depuis le transfert des bureaux dans notre nouveau bâtiment si fonctionnel. Les plans des transformations ont été établis et les travaux devraient commencer au cours de cette année 2020. Ces locaux auront comme nouvelle destination, à l'avant un local avec cages d'accueil pour les chats entrants (une sorte de « pré-quarantaine d'accueil »), au milieu une salle vétérinaire (pour y soigner tous les chiens et chats du refuge d'Anderlecht) et, à l'arrière, un local supplémentaire pour chats et chatons (c'est pour eux que le besoin d'augmenter notre capacité d'accueil est le plus criant).

- 3) L'achat d'un terrain contigu au refuge de Braine-le-Château : nous avons eu l'opportunité d'acheter le terrain d'un peu plus de 1,8 hectare (environ 18.500 m²) situé juste en face de l'entrée de notre parking du refuge, de l'autre côté de la rue du Bois d'Apechau, cette petite route qui traverse la campagne et conduit au refuge. Cette vaste terre agricole était mise en vente et la propriétaire - qui aime les animaux - a proposé de nous la vendre, ce qui constituait pour nous une opportunité exceptionnelle, afin de nous permettre d'augmenter considérablement la surface de nos pâturages pour nos chevaux, vaches et autres animaux de ferme. Cet achat est actuellement en cours de finalisation et donnera à notre refuge de Braine-le-Château une envergure digne de ce site vraiment magnifique. Il nous faudra bien entendu, par la suite, clôturer ce champ.

Vous me voyez venir en vous présentant ces projets : pour réaliser tout cela EN VOTRE NOM, je viens comme un éternel mendiant solliciter votre contribution financière, quelle qu'elle puisse être, puisque ce sont les petits ruisseaux qui forment les grandes rivières et que, sans le soutien de nos membres, aucune de toutes nos réalisations ne serait possible.

Je vous demande donc de bien vouloir soutenir financièrement ces 3 projets, aussi concrets qu'utiles, au nom de tous les animaux que ces réalisations nouvelles permettront de sauver dans les années à venir (tous renseignements concernant chacun de ces projets peuvent être obtenus au refuge, si vous souhaitez soutenir plus spécifiquement l'un d'eux).

PROCHAINES JOURNÉES PORTES OUVERTES

Afin de vous permettre d'organiser vos agendas, je puis déjà vous faire savoir que nos prochaines Journées Portes Ouvertes auront lieu au refuge de Braine-le-Château le Week-End des 6 et 7 juin 2020. Toutes les informations à ce sujet vous seront communiquées par notre prochain journal, mais d'ores et déjà, bloquez cette date pour venir passer un agréable moment en compagnie de notre équipe et de nos animaux. Quant aux prochaines Journées Portes Ouvertes « d'hiver », elles auront lieu en fin d'année 2020 au refuge d'Anderlecht, et la date vous en sera communiquée par la suite.



URGENCE CLIMATIQUE ET SCANDALE DE LA POLITIQUE

Après vous avoir donné toutes ces bonnes nouvelles d'HELP ANIMALS, je voudrais partager avec vous quelques réflexions générales, hélas moins réjouissantes.

Chaque jour qui passe nous alerte sur l'urgence climatique de plus en plus alarmante : partout dans le monde, ce sont des incendies dramatiques, des inondations, des glissements de terrain, des glaciers qui fondent à vue d'œil, des pôles qui se réchauffent, des espèces animales et végétales qui disparaissent, par la faute et la responsabilité de l'action de l'homme et d'une population humaine qui continue à croître de manière inconsidérée et non régulée, ce qui entraîne la destruction de notre environnement.

Les images de ces mers recouvertes de millions de tonnes de plastique ou de l'Australie en feu sont, parmi tant d'autres, devenues saisissantes.

Ce même homme qui continue à inventer des armes de plus en plus terrifiantes, capables de détruire l'humanité entière en quelques instants et voudrait aller sur la planète Mars, mais qui se révèle incapable d'endiguer la pollution des mers et la destruction programmée des derniers poumons verts de notre Terre (comme l'Amazonie).

Que font nos responsables politiques face à ce phénomène, pour réagir de manière réfléchie, concertée et responsable ? A la tête du pays économiquement le plus puissant, le président TRUMP nie la réalité même des problèmes, avec des slogans du genre « America First », et la plupart des autres grands pays du monde ne font pas beaucoup mieux, se réunissant de temps en temps pour se donner bonne conscience et parler d'écologie au cours de vastes shows, dont il continue finalement à ne pas sortir grand-chose.

Quant à notre petite Belgique, la situation est encore plus lamentable. Alors que l'urgence climatique est un immense défi à affronter et à résoudre, un défi qui concerne la survie même des générations futures, nos responsables politiques sont capables d'envoyer 4 ministres de l'environnement (avec toutes leurs suites respectives) à la dernière réunion de Madrid sur le Climat (1 ministre fédéral et 3 ministres régionaux !), mais ils sont toujours incapables de former un gouvernement, pour s'atteler au travail (X ne veut pas gouverner avec Y, et Z ne voudrait bien y aller que si W y est aussi,...). Tous ces attermoissements sont totalement inadmissibles, alors que l'urgence est là.

Notre Terre et ses occupants valent tellement mieux que cela. A quand le grand réveil des consciences ? Gageons que ce sursaut viendra des jeunes générations, de ces jeunes qui manifestent dans les rues, partout dans le monde (y compris en Belgique) pour attirer l'attention sur ce défi climatique, qui doit désormais être notre première priorité à chacun !

*Jean-Jacques PEGORER,
président d'HELP ANIMALS*



CES SAMEDI ET DIMANCHE 14 ET 15 DÉCEMBRE RÉGNAIENT...



... LA GRISAILLE DANS LE CIEL... MAIS LE SOLEIL DANS LES CŒURS.
Le froid humide de l'automne... mais la chaleur de ces retrouvailles tant attendues dans notre "petit" refuge anderlechtois toujours en pleine croissance pour encore mieux vous accueillir et améliorer le bien-être de nos protégés.

Doc, Kali, Rimbaud, Greta, Rufus, Câlin, Atchoum (nos félins), Max, Zarah, Talhia, Yorka, Georges, Happy, Inaya, Cookies, Croc (chiens) qui, grâce à VOUS, ont pu retrouver le bonheur d'un foyer... ainsi que toute notre équipe, vous remerciant de ces précieux moments partagés !

Merci aussi à vous tous et toutes, chers bénévoles, qui avez contribué par votre présence, aussi aimable qu'efficace, à la réussite de ces deux journées.



DES JOURNÉES PORTES OUVERTES BIEN AGRÉABLES...



Offrez-leur un NOUVEAU FOYER ...

Vous connaissez déjà notre rubrique « nos chiens et chats à adopter » sous forme de simples cartes d'identité. Aujourd'hui, Help Animals a considérablement grandi ! Chevaux, ânes, chèvres, moutons, cochons... et bien d'autres encore ont désormais rejoint notre mini « Arche de Noé » à Braine-le-Château : nous avons donc décidé de les intégrer, eux aussi, dans nos fiches d'adoption afin de vous permettre de visualiser l'éventail de nos protégés en quête d'un nouveau foyer.

Chaque signalement n'évoque que des données « élémentaires » : en effet, accueillir chez soi un animal ne s'improvise pas à partir d'un coup de foudre visuel. Pour être vraiment sûr(e) que vous êtes faits l'un pour l'autre, il est primordial que vous établissiez un contact physique véritable avec lui (en venant le visiter, le caresser ou le promener régulièrement) car son comportement peut évoluer au fil du temps, mais également varier en fonction de la personne qui le côtoie.

Aussi, afin de réunir un maximum de renseignements fiables à propos de votre « chouchou », nous vous invitons à consulter notre site Internet quotidiennement actualisé (<http://www.helpanimals.be>) ou encore à vous informer (sur place ou par téléphone : 02-523.44.16) auprès de notre dynamique équipe de secrétaires qui vous communiquera avec plaisir toutes les précisions nécessaires sur l'animal avec lequel vous souhaitez partager un beau chemin de vie, tout en sachant que certains d'entre eux peuvent avoir été adoptés entre la rédaction de ce magazine et sa distribution.

 Tous ces animaux à adopter sont originaires de Belgique.



ANTOINE

COCHON LARGE WHITE
15/5/2019



DATCHI

BERGER
MÂLE
05/07/2019



ENGIE

EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
28/01/2013



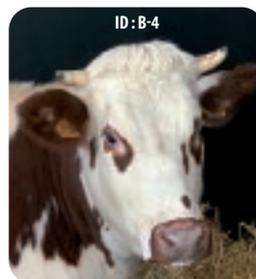
ENZO

JACK RUSSEL
MÂLE
03/06/2019



FILOU

EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
01/05/2015



SUZANNE

VACHE



ZENA

ROTTWEILER
FEMELLE
09/10/2016



ULYSSE

HONGRE
13/8/2008



POUSSY

EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
30/07/2008



RAYDER

BOUC CASTRÉ
6/05/2017



NALA

HUSKY
FEMELLE
12/12/2012



JULIE

EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
02/11/2015

COCHONS SAUVÉS DE L'HORREUR À SOUMAGNE

GRÂCE À LA COLLABORATION EXEMPLAIRE ENTRE LES REFUGES

Le mercredi 13 novembre 2019, les refuges sont intervenus dans un élevage de cochons à Soumagne pour prendre en charge 10 cochons qui ont survécu à l'horreur.

Deux de ces cochons rescapés ont été accueillis dans notre refuge HELP ANIMALS à BRAINE-LE-CHÂTEAU, où ils ont été soignés et ont redécouvert une vraie vie. Ils sont eux aussi à adopter,....pour ceux d'entre vous qui disposeraient d'une installation adaptée...

Prisonniers de la fosse à lisier

Ce mercredi 13 novembre dernier en fin de matinée, les pompiers de Soumagne sont contactés par le responsable d'un parc d'engraissement de cochons. Suite à l'effondrement du caillebotis (sol ajouré des stalles où sont détenus les cochons, où leurs déjections sont récoltées), plus d'une vingtaine de cochons sont tombés dans la fosse à lisier de l'élevage. L'incident s'est déroulé vers 2h du matin, les animaux sont restés prisonniers plusieurs heures dans la fosse et une quinzaine d'entre eux se sont noyés dans leurs propres excréments.

Une intervention spectaculaire

Les pompiers se rendent immédiatement sur place afin de sortir les survivants de la fosse. Un vétérinaire est contacté afin de tranquilliser les animaux extrêmement stressés et de leur permettre ainsi d'être évacués en toute sécurité. Grâce à l'excellente organisation des secours, 12 cochons sont extraits de la citerne. Malheureusement, 2 d'entre eux sont physiquement très mal en point et doivent être euthanasiés. Les 10 autres sont à bout de forces, blessés, mais vivants. Suite au tranquillisant administré aux animaux par le vétérinaire, ces derniers sont automatiquement exclus de la chaîne alimentaire. Pour l'éleveur, ces animaux n'ont plus aucune valeur et il demande à ce qu'ils soient euthanasiés. Les pompiers mobilisés ont conscience que, moyennant des soins, les cochons peuvent s'en sortir. Ils décident alors de contacter le refuge Animal Sans Toi..t pour lui demander de prendre en charge les survivants. Les associations Animaux en Péril, Help Animals et Tabula Rasa seront appelées en renfort.

Une issue heureuse pour les rescapés

Les cochons sortis de la fosse à lisier découvrent pour la toute première fois la lumière du jour. Malgré l'agitation ambiante, les animaux restent relativement calmes et sont chargés en fin de journée dans les véhicules de transport des associations sans aucun souci. Tard dans la soirée, ils rejoignent les installations d'Animaux en Péril, d'Animal sans Toi..t, de Tabula Rasa et d'Help Animals. Ils sont complètement épuisés, mais vont maintenant bénéficier des meilleurs soins et d'un environnement adapté à leurs besoins physiques et éthologiques.



Une vie qui se résume à de la souffrance

Les conditions dans lesquelles étaient détenus les cochons victimes de cet accident sont déplorables. Mais cet élevage n'est malheureusement pas un cas isolé en Belgique où la majorité des 11 millions de cochons abattus chaque année est détenue dans des conditions similaires. Entassés dans des hangars où ne filtre aucune lumière, les animaux ne bénéficient d'aucun confort. Ils stagnent dans la saleté, non sur un sol lisse, mais sur caillebotis. Ces sols en béton ou synthétique ajourés sont utilisés dans tous les élevages industriels afin de permettre aux excréments d'être directement évacués dans des fosses qui sont épisodiquement vidées et épandues sur les terres de culture.

En plus de lamentables conditions de détention, les cochons subissent, dès leur naissance, de multiples sévices : queue sectionnée à vif, dents limées et, pour les mâles, une castration sans anesthésie. Ces opérations sont réalisées par les éleveurs eux-mêmes et non par un vétérinaire. La vie des femelles adultes n'est pas plus enviable tout au long de leur existence elles seront condamnées à faire petits sur petits par insémination. Confinées dans des cages métalliques où elles peuvent à peine bouger, elles n'auront aucune interaction avec leurs porcelets. Les petits sont contraints de se nourrir à travers les barreaux du corset de fer de leur mère pendant 3 à 4 semaines, avant de partir vers un parc d'engraissement. Les cochons seront abattus à 6 mois. Les truies, quant à elles, sont réformées vers l'âge de 4 ans et également envoyées à l'abattoir.



AVANT



APRÈS

(texte aimablement communiqué par nos amis de l'ASBL Animaux en Péril, que nous remercions pour leur précieuse collaboration habituelle)



L'élevage industriel : une hypocrisie culturelle

Le malheureux épisode de Soumagne, en novembre dernier, a confirmé, une fois de plus, les conditions de vie épouvantables réservées aux cochons dans de trop nombreux élevages mais aussi l'absence ou le peu de considération que leurs propriétaires accordent aux animaux dont ils sont responsables.

Le désagréable sentiment qui prédomine est que beaucoup d'éleveurs et professionnels de la viande vivent dans un monde parallèle qui n'est pas le nôtre et sur lequel nous n'avons pas le pouvoir d'agir réellement. Qu'il s'agisse de poules pondeuses, de poulets, de cochons, de veaux, de vaches, de moutons, le sort qui leur est réservé est sensiblement le même. De la naissance à l'abattage, en passant par le transport, la vie des animaux destinés à la consommation n'est que souffrance et douleur. Certes, des initiatives et quelques timides percées ont été réalisées au niveau législatif dans notre pays, mais leur portée semble très limitée par rapport à l'ampleur du problème et il est évident que pour être efficaces, elles devraient être prises au niveau européen.

Ceci implique non seulement une régulation du marché de la viande à l'échelle de l'Europe des 27, mais aussi un changement radical de politique quant aux importations de viande en provenance des pays extra-européens. Clairement, imposer des mesures draconiennes pour supprimer les élevages industriels en Europe et autoriser les importations de viande en provenance de pays où ils sont légion serait totalement stupide et n'aurait pour conséquence qu'un effondrement du marché de la viande en Europe entraînant des pertes d'emplois par milliers et un véritable cataclysme social.

Pour autant, devons-nous baisser les bras et ne pas réagir face au fléau des élevages industriels ?

Non, certainement pas. J'ai la faiblesse de croire que le réalisme ne doit pas brider l'imagination...

L'hypocrisie des éleveurs

Nombre d'éleveurs « traditionnels » déclarent, sans détour, aimer leurs animaux même lorsque ceux-ci sont destinés aux abattoirs. Je les crois sincères.

Personnellement, d'assister à la naissance d'un petit veau, de le voir se lever et faire ses premiers pas en titubant, m'émouvrait fortement. De savoir qu'il n'a que quelques mois à vivre

(généralement après une séparation brutale d'avec sa mère) avant d'être entassé avec des congénères dans un sinistre camion pour prendre la direction des abattoirs, me rendrait particulièrement triste et mal à l'aise. *Mais c'est le cycle de la vie et de la mort, et puis, je ne suis pas né dans une ferme*, me rétorqueraient la majorité d'entre eux...

Je suis toutefois d'avis que de les obliger à accompagner les animaux qu'ils ont élevés jusqu'à leur destination finale, d'assister à leurs dernières heures en tant qu'êtres vivants et surtout à leur abattage, aurait pour effet de les rendre peu fiers, et de les émouvoir un peu.

Illusion ? Peut-être, mais je reste convaincu que de voir une de leur vache, à peine étourdie, suspendue par une patte à un mètre du sol, se débattre pour échapper à son triste sort ne peut les laisser indifférents, ou alors nous n'avons pas compris la manière dont ils « aiment » leurs animaux.

Aujourd'hui, rien de tout cela, l'éleveur fait monter vaches, veaux ou cochons dans le camion, et arrivera ce qui arrivera. Une telle obligation (légale) entraînerait-elle une évolution des mentalités ? Rien n'est moins sûr, mais cela ne coûte rien d'essayer, au moins au niveau des éleveurs « traditionnels ». Pour ceux qui pratiquent l'élevage industriel, la cause semble perdue d'avance.

Les lobbies du secteur de la viande tentent de nous faire croire que les animaux ont eu une vie heureuse avant de finir dans nos assiettes, que les bovins ont pu gambader dans les prairies, que les volailles et que les cochons ont été élevés dans des fermes qui transpirent la joie de vivre.

Il n'en est rien !

Près de 90 % des animaux destinés à la consommation sont issus de l'élevage industriel qui concentre à lui seul toutes les souffrances que l'homme peut infliger à des êtres vivants. Les poussins mâles y sont broyés vivants, l'espace de vie d'une poule pondeuse y est réduit à la surface d'une feuille de papier A4, les veaux y sont retirés de leur mère quelques jours seulement après leur naissance, les cochons, après être mutilés, sont entassés dans des blocs bétonnés où il leur est impossible de bouger... La liste des tortures et sévices est longue ! Quelles mesures faut-il prendre envers ce type d'élevage ? L'interdiction pure et simple !



Il n'y a pas d'autre choix, si ce n'est d'octroyer un délai raisonnable, mais court, aux propriétaires pour revenir à un élevage qui respecte le bien-être animal. Passé ce délai, l'intransigeance doit être de rigueur et avec une fermeture judiciaire pour ceux qui ne comprendraient pas le sens de la loi. En résumé, l'élevage éthique deviendrait la norme.

L'hypocrisie des abattoirs

Sans fenêtres, les bâtiments qui abritent les abattoirs sont souvent mieux gardés qu'une base militaire. Tout s'y passe à l'abri des regards et les visiteurs, dans la plupart des cas, ne sont pas les bienvenus. Au niveau économique, les données se résument au sacro-saint principe de la rentabilité : tuer le maximum d'animaux le plus vite et le moins cher possible ! Le bien-être animal n'y a forcément aucune place.

Soyons pragmatiques...

S'il est illusoire d'imaginer que nous allons tous devenir végétariens au cours de la prochaine décennie, la question qu'il convient de se poser est la suivante : est-il possible de pratiquer l'abattage des animaux destinés à la consommation de manière éthique ?

En appliquant des règles extrêmement sévères qui protégeraient les animaux dès leur arrivée et jusqu'à leur mise à mort, il serait au moins possible d'alléger leur souffrance. La transparence totale serait de rigueur, ainsi qu'une surveillance permanente grâce à des caméras disposées tout le long du parcours des animaux, de leur arrivée (descente des camions) jusqu'à la zone d'abattage. Cette surveillance de tous les instants serait confiée à des organismes externes et indépendants. Les images collectées pourraient ainsi donner lieu à d'éventuelles sanctions en cas de manquements.

Enfin, les méthodes d'abattage devraient être revues et dépasser le simple étourdissement, souvent peu efficace dans les faits. Ces méthodes existent et sont appliquées, notamment au sein d'une coopérative créée en 2007 à Malmedy. Elle regroupe des éleveurs de cochons « bio » de la région dont la volonté est de contrôler la production de A à Z, notamment en faisant appel à des transporteurs triés sur le volet qui tra-

vailent sans brutalité. Les cochons sont amenés en groupes et sans stress dans une fosse pour y être endormis par l'inhalation d'un gaz (CO2), comme s'ils allaient subir une opération chirurgicale. L'abattage qui suit ne ressemble dès lors plus à un acte de torture comme c'est le cas dans les grands abattoirs. Évidemment, le « rendement » s'en trouve diminué et passe de 300 bêtes à l'heure à 50, sans pour autant provoquer une augmentation du prix de la viande ainsi produite. Pourquoi ne pas obliger, légalement, toutes les filières de la viande à appliquer les mêmes méthodes : élevage « bio », transport et abattage contrôlés par les agriculteurs eux-mêmes ?

L'hypocrisie du consommateur

L'ambiguïté de notre attitude en tant qu'être humain et consommateur se résume à dénoncer, haut et fort, la maltraitance animale tout en achetant quelques tranches de jambon dont on sait qu'elles viennent d'un animal qui a souffert le martyr. Habilement et de manière inconsciente, notre psychisme opère une coupure totale entre la viande présentée à la vente et l'animal vivant dont elle est issue. Nous sommes dès lors tous « coupables » dès l'instant où nous comprenons ce phénomène (moi, y compris) ! Et plus encore, si nous nous laissons aveugler par de fausses images et de fausses affirmations véhiculées par ceux qui représentent les élevages industriels.

Notre comportement en tant que consommateur avisé peut toutefois influencer, modestement certes, le marché de la viande. Il suffit d'en manger moins et surtout de contrôler la provenance des produits proposés par les grandes surfaces. Peut-être devraient-elles créer des rayons spécifiques qui ne regrouperaient que des viandes issues d'élevages de proximité respectueux du bien-être animal, de la naissance à l'abattage...

Après tout, les intervenants liés au marché de la viande ne vivent que grâce à nous, consommateurs !



Le mot de la vice-présidente



Stéphanie DEVIS
Vice-présidente

Dans le monde de la protection animale, on croit toujours avoir tout vu. Mais en réalité, il y a toujours une histoire encore pire que les autres.

Ces derniers mois, Help Animals a dû intervenir à plusieurs reprises pour des saisies en raison de maltraitance.

En juillet dernier, Help Animals et ses collègues sont une nouvelle fois intervenus pour une saisie chez le même marchand des chevaux d'Ogy, celui-là même qui avait déjà défrayé la chronique il y a quelques années.

Des équidés sont détenus sur des champs de terre battue, sans eau (à part un fond d'eau croupie absolument bouillante), ni de quoi se protéger du soleil qui frôlait, ce jour-là, 38 degrés.

Tous sont affamés et déshydratés. Aucune trace de nourriture n'était présente. Plusieurs chevaux sont d'une maigreur importante.

Les 14 chevaux sauvés sont à l'abri de leur bourreau et profitent maintenant de bons soins.

En août 2019, dans la région d'Opeye, 6 refuges pour animaux (Help Animals, Animaux en Péril, Animal sans Toi..t, Le rêve d'Aby, Equi'chance, Tabula Rasa) se sont mobilisés pour 84 moutons destinés à un abattage illégal.

Les moutons détenus par l'individu mis en cause étaient destinés à l'abattage à domicile dans le cadre de l'Aïd el-Kebir. Ils allaient être mis à mort au sein de l'exploitation, ce qui est formellement interdit dans le cadre d'une exploitation commerciale.

Plusieurs d'entre eux souffraient d'infections et de parasitisme sévère, et quelques-uns avaient l'arrière-train rongé par les asticots.

Ils ont été placés en quarantaine quelque temps, mais ils se sont tous remis de ce cauchemar et ont été pris en charge par les diverses S.P.A. intervenantes.

Le 25 octobre 2019, cette fois ce sont 10 bovins au sein d'une ferme du village de Grandmetz qui sont pris en charge par les S.P.A. à la requête des autorités.

Leur éleveur s'est suicidé quelques jours auparavant. La maman de l'agriculteur, âgée et en mauvaise santé, n'est pas en mesure d'assurer les soins du cheptel.

Les bovins, qui n'avaient probablement jamais vu la lumière du jour, étaient particulièrement effrayés. Certaines vaches étaient réparties dans des petites étables, plongées dans l'obscurité permanente. Elles y étaient attachées avec des chaînes bien trop courtes, face au mur, et pataugeaient dans une fange épaisse et nauséabonde.

Certaines d'entre elles ont été réparties dans des refuges agréés et confortablement installées, bénéficiant de toute l'affection dont elles ont besoin.

Le 9 décembre encore, un promeneur a fait la triste découverte de trois chevaux en détresse dans la commune d'Anthistes.





Ces chevaux manquaient de nourriture, ne bénéficiaient que d'une eau croupie et se trouvaient sur un terrain boueux et clôturé par de vieux fils barbelés.

L'endroit était sordide, d'une saleté repoussante et ressemblait à un dépotoir.

Les chevaux y erraient désespérément à la recherche de nourriture. Ils avaient le regard éteint et recherchaient le moindre signe d'affection.

Tous les trois ont été installés confortablement chez Help Animals, Animaux en péril et Equi-Rêve.

Le 16 janvier 2020, des moutons et treize chèvres sont détenus dans de sinistres conditions. Les animaux sont saisis chez un marchand-amateur déjà connu des autorités pour des faits similaires.

Ils sont contraints de survivre tant bien que mal dans un environnement exécrable.

Tous seront répartis dans différents refuges où ils profiteront d'un cadre de vie conforme à leurs besoins physiologiques et éthologiques. Je suis horrifiée, je n'ai pas les mots pour décrire la colère, voire la haine que j'ai envers ces individus indignes, je ne comprends pas comment on peut laisser ses animaux de ferme sur un terrain sans aucun soin, dans une souffrance palpable, mourant à petit feu....

Je ne comprends pas pourquoi on leur fait subir tant de souffrances alors qu'ils ont autant de droits que nos animaux domestiques d'être protégés et aimés.

Je suis tellement heureuse de pouvoir les accueillir et de les sauver de leurs bourreaux.

Depuis l'ouverture de notre deuxième refuge à Braine-le-Château, Help Animals contribue désormais de manière significative, aux côtés d'autres S.P.A., à la protection des animaux de ferme au même titre qu'à celle de nos animaux domestiques.

Merci à vous, chers membres, amis des animaux, pour votre soutien constant à notre association Help Animals par vos cotisations et dons. C'est grâce à vous que nous pouvons tous les sauver et leur prodiguer les soins indispensables à leur remise en forme.

Dès à présent, notez dans vos agendas, **les dates du 6 et 7 juin 2020** pour nos prochaines journées Portes Ouvertes à Braine le Château.

Une occasion unique de venir à la rencontre de tous nos pensionnaires...

Stéphanie DEVIS
Vice-présidente



*Vos dons sont
notre **unique**
soutien !*

Déductibles des impôts à partir de 40,00 €

Merci pour eux !

Belfius BE57 0682 0361 3535 ING BE71 3100 0291 8069

Les dernières nouvelles du refuge de Braine-le-Château



UNE VISITE : JULIE TATON

Help Animals a eu la chance et l'honneur de recevoir la visite de Julie Taton, accompagnée de quelques amis, à notre refuge de Braine-le-Château. Une rencontre sympathique et pleine d'émotion avec nos animaux.

Après avoir visité l'ensemble de nos installations et partagé quelques moments avec l'équipe, une après-midi « crêpes » a clôturé cette journée.

Merci de votre passage et de votre gentillesse, chère Julie



Julie Taton



UN DÉCÈS : HANNEKE

Nous avons malheureusement dû nous résoudre à dire au revoir à notre jument Hanneke.

Cette jument de presque 25 ans était arrivée au refuge en automne dernier déjà avec des problèmes de santé.

Malgré toute l'attention et les soins prodigués par l'équipe des soigneurs et des vétérinaires, son état s'était fortement dégradé au cours de ces dernières semaines. Nous avons pris la difficile décision d'abrèger ses souffrances. Au revoir, belle Hanneke.



Hanneke

DES ADOPTIONS :

Les brebis Ortie et Capucine ont rejoint six anciens moutons de chez nous (Darcy et 5 agneaux. Rappelez-vous de leur saisie du mois d'avril 2019, ils étaient livrés à eux-mêmes dans des conditions épouvantables entre cadavres et détritrus ... maintenant, ils vivent tous dans une magnifique propriété à Longueville. Merci aux adoptants !



Ortie et Capucine

Demi et Maggy, deux de nos moutons, sont partis dans la région de Nivelles rejoindre trois de leurs congénères où ils seront dorlotés comme il se doit.



Demi et Maggy

Théo et Simon (nos premiers cochons vietnamiens arrivés au refuge) ont été adoptés ensemble, non loin du refuge puisqu'ils sont chez des voisins à Braine-le-Château.



Théo et Simon

Deux de nos poneys sont partis vers de nouvelles aventures à Herne où ils pourront galoper gaiement avec 2 autres compagnons. Bonne route à vous, Pomélo et Bonza



Pomélo et Bonza

Trois belles adoptions ensemble : les boucs Sanchez, Zénon et Hadès. Ils partagent désormais une magnifique ferme où tout a été bien pensé pour leur confort et leur bien-être.



Zénon, Sanchez et Hades

Nos trois autres cochons vietnamiens, Emilie, Scarlett et Kelly, se sont parfaitement adaptées à leur nouvelle famille : elles y sont choyées et aimées comme jamais.



Emilie, Scarlett et Kelly

Notre magnifique cheval Pinto a été adopté dans la région de Tubize. Il est fier et heureux de galoper auprès de sa nouvelle copine.



Pinto

Une nouvelle famille également pour nos ânes Clyde et Shanon et nos petites chèvres Tom-Tom et Nana. Tous les quatre sont dorlotés et aimés. Merci pour cette belle adoption. Cela en fait du mouvement, non... ?



Clyde et Shanon

Stéphanie DEVIS - Vice-présidente

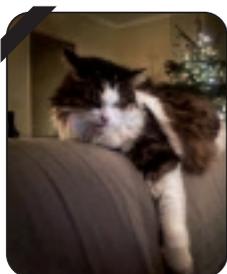
Ils nous ont quittés



• LOLA,

17 ans, croisée Pékinois, adoptée en février 2004 par la famille DE GREEF - DIERICKX

Celle que ses maîtres décrivent tendrement comme une petite rouquine flamboyante, débordante d'énergie, de joie de vivre et d'amour, est allée rejoindre le paradis des chiens la veille de Noël 2019, accompagnée jusqu'au dernier instant par ceux dont elle a illuminé la vie durant plus de 15 années semées de mille bonheurs. Sois heureuse là-haut, petite Lola !



• CALIMÉRO,

12 ans, adopté en juin 2007 par Madame Michèle VERMEIRE

Celui qui s'appelait alors Cali n'était encore qu'un chaton fripon lorsqu'il a déployé tous ses charmes coquins pour séduire sa maîtresse avant de partager avec elle 12 ans d'amour fusionnel, passionnel, inconditionnel. Depuis ce funeste 21 novembre, le vide est terrible pour Michèle qui se savait attendue chaque jour derrière la porte de son appartement lorsqu'elle rentrait du travail. Roi des ronroneurs incroyablement affectueux, tu demeureras à jamais empereur dans le cœur de tous ceux et celles dont tu as égayé la vie.



• TILOU,

12 ans et demi, adopté en janvier 2009 par Madame Yvette BUSOLIN

C'était le 17 janvier 2009... jour béni où Tilou est arrivé dans la vie de Madame Busolin après la perte de son petit yorkshire Kevy. S'en suivirent près de 11 années d'amour réciproque, intense, brisées injustement par une inflammation du colon, le MICI du chat, qui l'a progressivement affaibli au point de perdre près de deux kilos. Preuve d'amour ultime, ce 28 novembre 2019, Yvette a refusé de prolonger le calvaire de son doux compagnon qui repose désormais dans la maison où il a connu ce bonheur d'aimer et d'être aimé.



• YORKA,

15 ans, croisé border collie adopté en juillet 2019 par Jean-Marie et Marijke DE BOECK.

Une adoption de huit mois à peine suite au décès du maître précédent... Ah, chère Yorka, huit mois bien trop courts mais tellement riches d'amitié et de complicité intenses qu'ils compteront éternellement dans le cœur de Jean-Marie et Marijke !



• SANDY,

17 ans, rayon de soleil de Monsieur et Madame CERTYN-SCHELFTHOUT

Une fois n'est pas coutume : nous parlerons ici d'une divine féline qui n'avait pas été adoptée chez Help Animals mais régnait dans le cœur de Roger, l'un de nos plus précieux et fidèles bénévoles ... Laissons-le nous conter son chagrin : « Le 8 décembre 2019 fut pour moi un « Black Sunday ». Peu avant 21h00, une crise cardiaque fulgurante nous a privés de ton amour en quelques minutes à peine. Ma chère Sandy, nous savions que tu n'échapperais pas à ta tumeur... mais c'était trop brutal. Rien n'est plus pareil : ton panier et ton fauteuil restent désespérément vides. Tes petites lèches et tes frottements de tête me manquent cruellement. Nous t'aimions tant et ne t'oublierons jamais. Nous espérons que tu auras retrouvé Minouche et que tu auras fait la paix dans le ciel des chats... Reposes-y en paix et peut-être que, plus tard, nous y serons à nouveau réunis. Comme Minouche, tu resteras toujours dans mon cœur. »

• FLASH,

10 ans, adopté en septembre 2015 par Madame Irène PEETERS

Ce premier jour d'automne 2015, Madame Peeters tomba sous le charme irrésistible de Flash qui fit rayonner son quotidien de son tempérament de pur félin câlin pendant quatre ans. Comment oublier ces douces étreintes sur ses genoux, ces nuits de tendresse partagées jour après jour ? Puis, en décembre 2019, l'impitoyable maladie s'invita brutalement dans ce tendre duo : de crises d'épilepsie répétées en brèves périodes de répit, il fallut bien se rendre à l'évidence... L'état de Flash s'aggravait irrémédiablement, laissant présager une tumeur au cerveau, au point de devoir prendre, ce 11 janvier, la décision ultime d'abréger ses souffrances pour le laisser s'envoler en douceur vers le paradis des chats.

Help Animals vous remercie chaleureusement, chère Madame, qui êtes de longue date une de nos plus fidèles et généreuses donatrices, d'avoir offert à votre petit compagnon, ce don précieux des quatre plus belles années de sa vie !

• JULIE,

12 ans, adoptée en octobre 2007 par Madame Denise DOCQUIR

Comme douze années de bonheur passent vite lorsque défilent les innombrables souvenirs de tendresse partagée, ces moments privilégiés de caresses, de joie et de jeux ! Et puis, sans crier gare, survient la terrible nouvelle à affronter, celle qui vous laisse impuissante, seule face à votre douleur et votre chagrin : cette tumeur à l'épaule, sournoise, insidieuse, qui ne vous impose pour unique choix que d'offrir l'ultime preuve d'amour à celle qui vous a tout donné ! Julie ne pouvait désormais plus marcher sans d'intolérables douleurs... et le 21 novembre, Madame Docquir dut se rendre à l'évidence : il fallait laisser Julie s'envoler dignement vers le paradis félin d'où elle envoie sûrement les meilleures ondes pour charger sa compagne féline (adoptée en même temps qu'elle) de réconforter sa maîtresse.

• PISTACHE,

6 ans, adopté en novembre 2018 par Madame Elise SEMMELING

Madame Semmeling nous exprime sa profonde tristesse par rapport au décès de Pistache, son petit squatteur de fauteuils et de lits, victime d'une tumeur à la mâchoire qui l'empêchait de s'alimenter et de boire. Trouvé à Anderlecht en juin 2018, Pistache est de ces félins marqués par un injuste destin de malchance... mais qui aura au moins connu cette magnifique revanche de vivre 13 mois d'amour sincère, profond, intense auprès de sa maîtresse qui l'a accompagné jusqu'à son dernier souffle ce 17 décembre 2019.





L'ARTHROSE

LES CONSEILS DU VÉTÉRIINAIRE

L'arthrose est une maladie chronique, dégénérative et douloureuse qui touche les articulations. La dégénérescence conduit à une destruction du cartilage articulaire, puis elle s'accompagne d'une prolifération osseuse sous le cartilage. Le liquide lubrifiant ou SYNOVIE qui se trouve dans l'articulation se dégrade également, d'où une capacité réduite à amortir les chocs.

Les causes d'arthrose sont liées à une incongruence de l'articulation. Si les ligaments censés maintenir les os bien positionnés sont trop lâches, ces os qui ne bougent pas d'une manière normale les uns par rapport aux autres provoquent à tous les stades de la vie des frottements néfastes. Avec l'âge ou avec l'obésité également, l'usure des surfaces articulaires provoquera de l'arthrose.

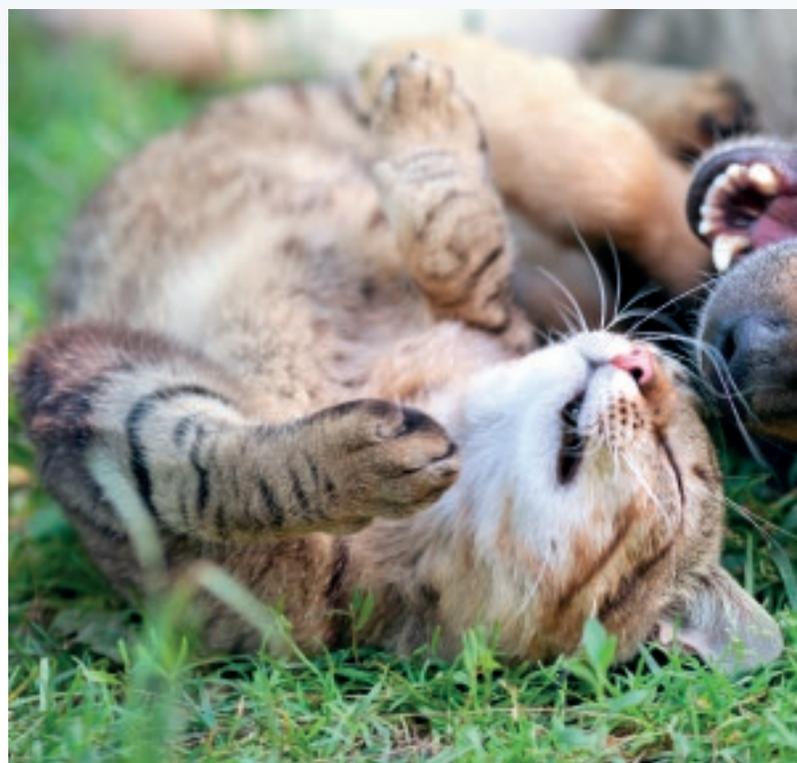
Le chien ou le chat « arthrosé » passe au départ par des « périodes de boiterie » et des « périodes sans boiterie » mais, plus le temps passe, plus le cartilage dégénère et plus les périodes « sans » seront rares. Le matin, la mise en route avant l'effort est pénible, mais s'améliore à la marche : on parle de « boiterie à froid ».

C'est principalement chez les chiens de grandes races que l'on rencontre les dysplasies de la hanche, du coude, ou de l'épaule, toutes responsables d'arthrose, anomalies qui sont héréditaires !

De plus, à la suite d'une rupture des ligaments croisés du genou non traitée chirurgicalement, une arthrose va se développer chez nos compagnons. En revanche, chez les chiens de petites races, les ligaments rotuliens sont trop lâches ; en

plus la surface patellaire fémorale est insuffisamment creusée, provoquant une luxation de la rotule (patelle) qui ne glisse plus comme une poulie et, à force de temps, une dégénérescence articulaire si elle n'est pas traitée.

On confond parfois l'arthrose avec l'arthrite qui est liée à une inflammation aiguë ou chronique des articulations. Son origine peut être rhumatismale (crise de goutte, auto-immune, etc.) ou infectieuse (maladie de Lyme). L'inflammation provoque une sensation de chaleur, une rougeur, un gonflement et aussi de la douleur au niveau des tendons enflammés avec une mobilité réduite. Mal soignée, une arthrite peut évoluer en arthrose.



Les signes d'arthrose sont différents chez nos animaux domestiques. Commençons par le chien :

- Bien sûr, le chien tenu au bout d'une laisse va éviter de s'appuyer sur le membre douloureux et va donc « boiter ».
- Comme les mouvements du membre arthrosé deviennent douloureux, il va moins l'utiliser ; en comparant avec l'autre membre, une fonte musculaire sera palpable.
- En soulageant le membre boiteux, les griffes ne vont plus s'user normalement et seront plus longues que sur les autres pattes.
- Après être resté couché ou assis un certain temps, lorsqu'il se relève, la mise en route est difficile (boiterie à froid).
- Lorsqu'il doit monter en voiture ou descendre un escalier, il peut être pris de tremblements.
- Sur les sols glissants dans la maison, le mauvais appui va le faire glisser.
- Un changement de caractère peut survenir également, votre gentil compagnon peut essayer de mordre quand on le bouscule ou quand on appuie sur ses articulations douloureuses.
- Lors de changements de temps ou le lendemain d'un effort intense, le chien peut présenter des crises aiguës très douloureuses, et même parfois ne plus réussir à se relever tout seul de telle manière que son maître le croit « paralysé ».



Chez les chats, c'est plus subtil. Il est le maître du déguisement et cache ses faiblesses :

- Quand il sort tout seul, il peut simplement se positionner dans son endroit favori pour observer sans bouger.
- Dans la maison, au départ, il va cacher ses difficultés d'appui en compensant par sa souplesse légendaire de petit félin, mais un bon observateur remarquera l'hésitation et les essais infructueux du chat qui désire sauter sur un plan de travail.
- Sa litière est difficilement accessible ? Il pourrait montrer de la malpropreté pour vous le faire remarquer.
- Il regardera avec appréhension son peigne ou sa brosse qu'il acceptait auparavant parce que le contact avec les articulations est devenu douloureux.
- Certaines zones de toilettage dans le bas du dos deviennent inaccessibles pour sa langue-brosse, et des « rastas » ou boules de poils feutrés se forment sur son dos, seules ses pattes antérieures et son plastron restant impeccables !

Pour faire le diagnostic, des radiographies seront indispensables chez votre vétérinaire qui palpera les articulations, et tiendra compte des commémoratifs que vous lui apporterez. C'est pourquoi il est important de connaître les signes qui doivent vous alerter.

C'est votre vétérinaire qui décidera du traitement à appliquer à votre animal arthrosé. La panoplie est vaste ; entre les anti-inflammatoires pas toujours possibles, on trouve les compléments alimentaires à base de Glucosamine et de Chondroïtine, des extraits de plantes comme l'Harpagophytum, des antioxydants comme le Curcuma. Souvent un régime pour faire perdre du poids à un animal obèse va fortement améliorer sa mobilité. Certaines techniques d'ostéopathie et de massage au laser aident à diminuer les médicaments. La physiothérapie, comme l'hydrothérapie qui consiste à faire nager le chien arthrosé à la mer ou en bassin, allie le massage au mouvement. Les promenades courtes et l'exercice modéré sont conseillés pour conserver la musculature.

Préventivement, la pratique d'exercices physiques continus à des chiots de grandes races est déconseillée avant l'âge de 18 mois, et il est recommandé de patienter jusqu'au moment où ils auront atteint leur taille adulte.

Christiane LOEMAN,
vétérinaire et administrateur chez HELP ANIMALS



AUSTRALIE

LE FEU DE L'ENFER !

Les témoignages de ceux qui ont vécu ces incendies font froid dans le dos. Une chaleur insupportable (plus de 50 degrés), les fumées qui rendent l'air irrespirable, le ciel orangé, les explosions (bonbonnes de gaz dans les habitations) et les hurlements des koalas et des kangourous pris au piège...

(Le Figaro du 10 janvier 2020).

Jour après jour, des dizaines de milliers de personnes n'ont eu pour seule préoccupation que leur survie. Elles ont fui les flammes, souvent en laissant tout derrière elles, se posant l'angoissante question de savoir elles étaient parties dans la bonne direction. Les feux de forêts sont capricieux et capables d'encercler sournoisement leurs proies alors que celles-ci croient leur échapper. Si ce n'était pas l'enfer ou la fin du monde, cela y ressemblait furieusement !

UN BILAN CATASTROPHIQUE

Au moins 33 victimes, dont plusieurs pompiers, près de 10 millions d'hectares brûlés, environ 2500 habitations détruites, plus d'un milliard d'animaux tués et une effrayante accumulation de gaz CO₂ dans l'atmosphère...

Le bilan des incendies, sans précédent, est catastrophique.

Des voix s'élèvent aujourd'hui en Australie pour dénoncer l'incompétence du gouvernement à gérer la crise et principalement du Premier ministre, Scott Morrison, qui a marqué les esprits et provoqué la colère au sein de la population par sa désinvolture et son manque de réalisme.

Partir en vacances à Hawaï alors que les incendies, devenus incontrôlables, avaient déjà ravagé une superficie grande comme la Belgique, ressemblait à une impardonnable indifférence de sa part. La population lui reproche aussi d'être « climato-sceptique » et de faire passer les intérêts économiques (notamment ceux liés à l'exploitation du charbon) avant les problèmes d'environnement, pourtant bien réels en Australie. De leur côté, les Aborigènes, réputés pour leur sagesse en matière de gestion de la brousse et leur maîtrise des feux de forêts depuis plus de 40000 ans, se plaignent également de n'avoir pas été entendus. Ils affirment qu'en suivant leurs conseils, la catastrophe n'aurait jamais atteint cette ampleur. La manière chaotique de gérer l'événement laissera, sans nul doute, des traces dans la mémoire des Australiens.

Si les pluies torrentielles qui se sont abattues sur une grande partie du pays ont éteint la plupart des incendies, ce sont à présent d'importantes inondations qu'il convient de gérer ! Pour remettre les données géographiques dans leur contexte, il faut noter que le continent australien s'étend sur 769 060 km², soit 252 fois la superficie de la Belgique (30528 km²).

Notons que la population compte un peu plus de 24 millions d'habitants et que près de 95 % du territoire australien sont inhabités ou quasiment. Des statistiques surprenantes auxquelles nous ne sommes pas habitués en tant qu'Européens.



L'ORIGINE DES INCENDIES DE FORÊTS

Pour un départ de feu, trois conditions de base doivent être réunies (« triangle du feu ») : le combustible (les arbres, les broussailles), le carburant (l'oxygène) et la chaleur. Le continent australien connaît, chaque été, des périodes de sécheresse, de vent soutenu, de chaleur intense et de redoutables orages secs qui déclenchent des incendies de forêts plus ou moins importants. En réalité, les températures sont tellement élevées que la pluie qui les accompagne se transforme en vapeur d'eau avant d'atteindre le sol. Un autre élément important intervient dans le phénomène du feu : « les radicaux libres » issus de la réaction chimique de la combustion et permettent au feu de se propager.

Dans les forêts australiennes, les choses sont plus compliquées encore. Beaucoup d'entre elles sont composées d'eucalyptus qui recèlent une huile. Exposée à une température de plus de 250 degrés (lors d'un incendie), cette huile dégage des vapeurs de gaz hautement inflammables !

Le feu s'autoalimente donc et en devient plus virulent encore. Ajoutez à cela les brindilles et particules incandescentes qui prennent de la hauteur et sont soufflées par les turbulences de l'incendie lui-même ou par le vent pour atteindre des zones encore épargnées. Sa propagation s'en trouve de plus en plus rapide pour, très vite, devenir totalement incontrôlable.

LES CONSÉQUENCES...

DRAMATIQUES ! Il n'y a pas d'autres mots. Près d'un milliard d'animaux ont péri et, parmi ceux qui ont échappé aux flammes, beaucoup ne survivront pas.

La destruction de l'habitat entraîne une absence totale de nourriture et la contamination des sols et des eaux et, même si « Mère Nature » est un modèle de résilience, il faudra plusieurs décennies avant d'y voir renaître la vie.

Dans les régions touchées par les incendies, les koalas, les kangourous, les mammifères en général, les reptiles, les oiseaux, les amphibiens et autres ont payé un lourd tribut. Certains scientifiques australiens estiment que 20 à 100 espèces animales risquent de disparaître définitivement.

La flore aura aussi du mal à se régénérer rapidement car les insectes survivants ne sont pas prêts de recoloniser les zones sinistrées, ce qui empêchera la pollinisation, indispensable pour une grande partie de la flore locale, de s'opérer de manière naturelle.

Le déséquilibre de l'écosystème est sérieux mais il faut faire confiance à la Nature qui, par le passé, a déjà fait preuve de son incroyable capacité à renaître de ses cendres. Il faut espérer que ce dramatique épisode serve de leçon et ne se répète plus jamais.

Christian De Meyer



Boutique Molnar

le chat est tout un art...

Vous rêvez d'explorer la caverne d'Ali Baba ou de visiter l'univers « chamarré » d'Alice au pays des merveilles ?

Venez découvrir sans « chaperon » le monde unique et incomparable de la boutique MOLNAR : céramiques artistiques, élégants éventails d'antan, perles et camées « chatoyants », féerie de bijoux fantaisie, sublimes dentelles éternelles et autres trouvailles exceptionnelles vous y attendent.

Mais surtout, vous, amoureux des chats, serez complètement « chavirés » : votre cœur battra la « chamade » lorsque vous vous émerveillerez devant les divines figurines félines que Guy et Maria Molnar continuent à rassembler avec passion au fil des années. Tous deux vous réserveront un accueil « chat l'heureux » et vous inviteront à partager les extraordinaires aventures imagées de BUBU, leur facétieux « chat marrant chat pitre ».

Amis d'Help Animals, « chatouilleux » ou non, oubliez vos « chagrins » et autres « chamailleries », ne redoutez aucun « châtiment » : « châtelain », prince ou simple berger, soyez tous les bienvenus sur la planète du « chat roi ». Entrez avec ou sans « chapeau »... et laissez-vous charmer par cet incroyable cabinet de curiosités ! Oui, décidément, à la boutique MOLNAR, le chat est tout un art...

Anne Dumortier



Avez-vous des objets à vendre ?

Adressez-vous en confiance à la Maison M. Molnar

Qui vous payera le juste prix pour tout objet relatif au chat

135, rue Blaes
1000 Bruxelles
GSM. 0486 85 97 17



Votre parrainage nous est précieux !

AIMERIEZ-VOUS SUBVENIR AUX BESOINS PERSONNELS DE VOTRE ANIMAL PRÉFÉRÉ ?

Dans cette optique, nous vous proposons une formule « parrainage personnalisé » pratique et sympathique : en parrainant votre « chouchou », vous lui témoignez non seulement votre soutien, mais vous devenez surtout sa « bonne étoile » et lui donnez les meilleures chances d'être adopté plus rapidement. Cette idée vous séduit ? Il vous suffit alors de vous rendre auprès de votre organisme financier afin d'y faire établir un ordre de paiement permanent au compte : en prenant bien soin d'y intégrer la communication

 Belfius BE 57-068-2036135-35

 ING BE 71-310-0029180-69

[A.S.B.L. HELP ANIMALS]

Rue Bollinckx 203 - 1070 Bruxelles

« Parrainage » (suivie du nom de l'animal concerné). Nous aurons le plaisir d'inscrire votre nom de parrain ou de marraine sur sa cage ou son box. Bien entendu, vous parrainez à la mesure de vos moyens et recevrez votre carte de parrainage personnelle. Nous vous préviendrons aussitôt que votre filleul(e) aura été adopté(e) et, si vous le souhaitez, vous pourrez alors en choisir un(e) autre. Votre futur(e) filleul(e) vous en remercie déjà !



LE KOALA :

UN « ANIMAL-PELUCHE »

UN ANIMAL SURPRENANT

Bien malgré lui, cela fait déjà quelques semaines qu'il fait la une de la presse du monde entier. Une petite bouille sympathique et un regard attendrissant font du koala un animal attachant, une peluche vivante. Il est vrai que de le voir se déplacer au sol à quatre pattes (ce qui est très rare), reflète en nous aussitôt l'image d'un petit ourson encore malhabile avec lequel pourtant il ne partage aucun point commun. Il semble inoffensif mais que l'on ne s'y trompe pas, c'est un animal sauvage capable de se défendre et ses longues griffes acérées, qui lui permettent de grimper aux arbres, peuvent se révéler particulièrement dangereuses pour ceux qui tenteraient de s'en prendre à lui ou à son territoire.

De la famille des marsupiaux, comme le kangourou, on ne le trouve que dans les forêts d'eucalyptus de l'Est et du Sud de l'Australie. Nulle part ailleurs et c'est, notamment, ce qui le rend vulnérable. Depuis peu, il est protégé et repris parmi les espèces en voie d'extinction. Ses prédateurs ne sont pourtant pas nombreux : les grands rapaces, les dingos (grands chiens sauvages) et ... les hommes qui, après l'avoir chassé sans répit, ont progressivement détruit son habitat (abattage de forêts, agriculture, constructions urbaines, ...). Selon certains experts, sa population (estimée à environ 80 000 individus) aurait diminué de 90 % au cours des dix dernières années ! Les récents incendies n'ont fait qu'aggraver la situation puisque le nombre de koalas tués se situe entre 8 000 et 10 000.

En langage aborigène, « koala » signifierait « qui ne boit pas » ! L'eau contenue dans les feuilles d'eucalyptus, dont il se nourrit abondamment (jusqu'à 1 kg par jour), est suffisante pour son hydratation. Il ne boit qu'en cas de chaleur extrême comme celle que le continent australien a connue ces derniers mois. Solitaire et nocturne, il vit et dort (jusqu'à 19 heures par jour) haut perché dans les eucalyptus exclusivement. Il n'en descend que pour changer d'arbre lorsqu'il n'est pas en mesure de le faire en passant de branche en branche ou en période de reproduction, à la recherche d'un ou une partenaire. C'est au sol qu'il s'avère particulièrement en danger, bien qu'il soit capable de courir jusqu'à près de 30 km/h et de sauter à deux mètres de haut.

Après une gestation d'environ 35 jours, la femelle donne naissance à un seul nouveau-né mesurant moins de deux centimètres et pesant à peine un gramme ! Il ressemble alors plus à un fœtus qu'à un bébé koala. Aveugle, nu et sous-développé, celui-ci migre aussitôt vers la poche ventrale où il restera de 6 à 7 mois. C'est généralement vers l'âge de 18 mois qu'il prend son envol. Son espérance de vie, à l'état sauvage, est de 15 à 20 ans, ce qui est assez remarquable pour un animal dont la taille se situe entre 50 et 80 centimètres pour un poids variant de 6 à 15 kilos.

Un petit détail encore : parmi tous les mammifères, c'est lui qui possède le plus petit cerveau, de la taille d'une noix ! Il n'en est pas stupide pour autant.

Un animal vraiment étonnant...



Christian De Meyer

LE CHIEN ÂGÉ

VIEILLESSE ET DÉMENCE SÉNILE



« Depuis quelques semaines, la propriétaire de Lou, une chienne labrador de bientôt 12 ans, a remarqué que sa fidèle compagne trébuchait de plus en plus ! En promenade, elle bloque parfois devant une souche d'arbre ou d'autres obstacles naturels, sans essayer de les contourner. Elle semble parfois désorientée. Elle ne retrouve plus la porte du jardin qui lui permet de rentrer dans la cuisine... alors qu'elle connaît par cœur son lieu de vie. Lou dort de plus en plus la journée. Par contre, la nuit, elle bouge et aboie, sans pour autant qu'il y ait du bruit dans la maison ! Et maintenant, lorsque sa balle roule derrière un meuble, elle semble l'oublier alors qu'avant, elle adorait aller la chercher et s'obstinait à l'atteindre, même dans les moindres recoins... »

En tant que propriétaires de chien, nous sommes tous, un jour ou l'autre, confrontés à la vieillesse de notre animal. Cette période de leur vie, tout comme pour l'humain, peut se passer plus ou moins bien ! Certains vieilliront sereinement et garderont énergie et facultés mentales. D'autres seront confrontés à des pertes de mobilité, une vue et/ou une audition déficiente(s), une diminution des facultés cognitives.

Avec l'âge, votre chien vivra de plus en plus dans ses émotions et de moins en moins dans le présent, le mental. Il risque de s'enfermer dans une « bulle » qui pourrait être accentuée par la perte auditive, visuelle et une baisse de psychomotricité. Ce n'est pas parce qu'un chien est vieux qu'il est pour autant

sénile. Le chien âgé peut souffrir de problèmes d'arthrose, de faiblesse de l'arrière-train, de troubles hormonaux, métaboliques, immunologiques,... Il est important, lorsqu'il prend de l'âge, de l'emmener faire un check-up complet chez votre vétérinaire afin de pouvoir soulager ses douleurs et lui prescrire tous les compléments nécessaires pour le maintenir en forme le plus longtemps possible... sans oublier d'adapter son alimentation !

La démence sénile chez le chien est un trouble du comportement qui se définit par un affaiblissement progressif et irréversible de ses fonctions cognitives et affectives. Elle est caractérisée par des troubles de la mémoire, de la communication, de l'orientation et du sommeil. Ce processus inéluctable conduit à une altération fonctionnelle de la fonction nerveuse, à une dégénérescence cellulaire et à une différenciation des états émotionnels. Les signes apparaissent progressivement, avec des rémissions passagères possibles. Ils s'expriment par de la désorientation dans l'espace et dans le temps, ainsi que par la détérioration des habitudes et des routines de vie, du concept de la persistance de l'objet caché, de la représentation de soi dans l'espace, des compétences de communication sociale, de la mémoire et des apprentissages, et aussi par des comportements d'ingestion alimentaire. Si vous observez un ou plusieurs de ces comportements chez votre chien âgé, il est indispensable de consulter votre vétérinaire généraliste ou spécialiste en comportement car il existe des traitements



Vos dons sont
notre unique
soutien !

Déductibles des impôts à partir de 40,00 €



 Belfius BE57 0682 0361 3535  ING BE71 3100 0291 8069

à base d'activateurs de la circulation cérébrale et du métabolisme des cellules nerveuses susceptibles de l'aider.

Lorsqu'un chien vieillit, on a tendance à le laisser dormir tranquillement des journées entières, dans sa bulle ! Or, si on veut préserver ses facultés mentales, cognitives et motrices le plus longtemps possible, il faut continuer à l'entraîner avec des exercices qui stimulent, préservent et régénèrent les connexions neuronales. Il faut l'inciter à bouger, maintenir sa promenade quotidienne, lui faire faire des exercices de proprioception adaptés à son état physique, qui préservent sa psychomotricité et lui font prendre conscience de son arrière-train, tout en maintenant sa mobilité. En parallèle à la proprioception, il est important de développer tous les jeux d'intelligence qui vont permettre de préserver les connexions neuronales et d'en créer de nouvelles. Les jeux qui consistent à la persistance de l'objet caché stimulent les fonctions de la mémoire et sont, bien sûr, conseillés. N'hésitez pas à enrichir son environnement en lui cachant des friandises à différents endroits de la maison et du jardin pour lui permettre de continuer à développer son olfaction, activité indispensable chez le chien.

On ne peut pas empêcher le processus de vieillesse ou la démence sénile chez notre ami à quatre pattes, mais on peut aider à sa stabilisation et ralentir son évolution. En associant un suivi médical adéquat qui améliore la fonction cognitive,

en adaptant ses habitudes de vie à son état physique et mental pour améliorer son bien-être au quotidien, et en continuant à le stimuler, on peut arriver à maintenir l'équilibre indispensable entre mental, émotions et état physique. Des techniques alternatives douces comme le shiatsu, l'acupuncture, les massages canins,... peuvent également aider à maintenir cet équilibre indispensable à une vieillesse sereine et respectueuse du bien-être de son animal.

ANNE-SOPHIE MUFFAT

Spécialiste en comportement animalier et praticienne en shiatsu canin et félin

BIBLIOGRAPHIE :

- **Changer les comportements de son chien en 7 jours** (Joël Dehase / Éditions Odile Jacob)
- **Tout sur la psychologie du chien** (Joël Dehase / Éditions Odile Jacob)

www.comportementaliste-chien-chat.be



ISOTHERMOS S.A.

ÉQUIPEMENTS FERROVIAIRES

Matériel pour tramways,
métros et autobus

*Par sympathie
pour nos amis
les animaux.*



Rue de l'Orphelinat 44 / 48
1070 Bruxelles Belgique
Tél. 02 / 205.12.11

Les heureux



Oscar

1 an, Dalmatien adopté en octobre 2019 par Madame Sabine MAUDENS

Que de mésaventures à vous confier depuis mon adoption ! À mon « palmarès » de bon petit diable expert en art de la bêtise majeure, notons... parmi de très nombreux autres « exploits » (seul ou en duo avec mon ami Chapo, le labrador de la maison) : la rénovation en profondeur du design du canapé, « l'emprunt » de deux steaks prêts à cuire sur le plan de travail de la cuisine, le test « grandeur nature » de deux bouteilles d'eau pétillante parfumée Chaudfontaine (merci pour la publicité gratuite en passant), l'explosion de coussins remplis de plumes, quelques essais de jardinage peu concluants pour l'harmonie de la pelouse, sans compter les mille autres maladroites que je garde en réserve dans mon bêtisier de garnement impétueux et fougueux... Pourtant, j'vous jure, je fais des efforts : j'ai déjà appris à marcher au pied, à m'asseoir, à revenir auprès de ma maîtresse dès qu'elle me rappelle ! C'est vrai, je mets sa patience à rude épreuve avec mes 400 coups... mais ma Nanou et mon Papou m'aiment, et il faut bien que jeunesse se passe, vous ne croyez pas ?

Louna

8 ans et demi, adoptée en novembre 2012 par Monsieur et Madame DELANDE-LEROY

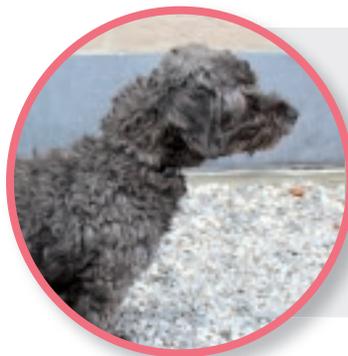
Adoptée en même temps que son adorable ami félin Rouky (qui les a, hélas, quittés en 2019), Louna égaie de son amour la vie de ses maîtres depuis plus de 7 ans. Une source quotidienne de tendresse et de bonheur dont ils espèrent profiter de longues années encore...



Rondpoint

15 ans, croisée bichon adoptée en octobre 2019 par Madame Stéphanie STEENHOUT

Trouvée en septembre 2019 par un bon Samaritain... à Saintes, errant sur un rond-point à l'entrée de l'autoroute, celle que nous avons baptisée Rondpoint a désormais rejoint la tribu canine et féline de notre chère Stéphanie avec qui elle redécouvre (enfin) les joies toutes simples et authentiques de l'amitié et de la fidélité.



Nala

5 mois, croisée bull terrier, adoptée en janvier 2020 par Monsieur et Madame DE GREEF- DIERICKX

Il est où, le bonheur, il est où ? Mais regardez : il est tout simplement ici, auprès de ma grande sœur Sita ! Née à Help Animals du fruit des amours d'un papa bouvier australien et d'une maman bull terrier, aujourd'hui, je m'appelle Nala mais vous me connaissez aussi sous mon ancien prénom Rita. J'ai été accueillie à pattes et bras ouverts par ma nouvelle famille et Sita m'a immédiatement « placée sous son aile protectrice ». Entre nous, c'est vraiment le grand amour ! Dès le premier jour, j'ai découvert mon nouveau foyer, exploré le jardin, fait un petit tour au parc et, surtout, j'ai beaucoup joué ! Après toutes ces émotions, je me suis effondrée dans le panier de ma grande sœur pour un repos bien mérité... Demain, j'espère que je m'amuserai tout autant. Je crois que j'ai gagné à la loterie des toutous mais chuuut, c'est un secret entre nous ! Je fais une grosse lèche à toute l'équipe des animaliers et à Diana qui m'ont soignée avec tant d'affection... À très bientôt pour d'autres nouvelles. Nala.





LEGS ET TESTAMENTS POUR LA CAUSE ANIMALE

VOUS AVEZ AIMÉ VOS ANIMAUX TOUT AU LONG DE VOTRE VIE ?

N'oubliez pas que la meilleure manière de continuer à les aimer est de prévoir en leur faveur un legs testamentaire, afin de faire en sorte que votre combat pour la protection de nos amis injustement appelés « les bêtes » continue lorsque vous ne serez plus là. Les refuges pour animaux et associations de protection animale ne peuvent mener leur action que grâce à la générosité de leurs membres, et surtout de ces legs testamentaires qui ont une importance absolument essentielle...

Pensez-y en temps utile !

Menthe

1 an, adopté en décembre 2019 par Monsieur Jacques BUEKENHOUDT

Monsieur Buekenhoudt se réjouit de l'accueil qu'Help Animals lui a réservé et qui lui a permis de rencontrer Menthe, le nouveau petit félin de sa vie. Le coup de foudre a été, comme il se doit, instantané puisque, par ses démonstrations d'affection, Menthe a très vite fait comprendre qu'il était tout disposé à suivre ses prochains humains pour de formidables aventures. Arrivé sur son territoire de grandes découvertes, Menthe n'a pas manqué d'entamer immédiatement l'épuisante mission d'exploration de chaque recoin de la maison, marquant de son empreinte les endroits privilégiés pour une sieste ou de beaux rêves revigorants, testant avec application fauteuils, sofas, bibliothèque du bureau... et lit de sa petite maîtresse qu'il a naturellement choisi pour y passer la nuit...



Bambi

2 ans, croisé chihuahua, adopté en mai 2017 par Madame Ghislaine VANDEN BORREN

C'est avec plaisir et émotion que Madame Vanden Borren et son désormais inséparable Bambi nous ont adressé leurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour 2020. Vœux que Bambi conclut de sa patte par ce souhait « Soyez heureux car, comme vous pouvez le voir sur ma photo, moi, je le suis aussi à cent pour cent depuis plus de deux ans ».

Calinou et Cerise

4 ans, croisés bichons, adoptés en août 2018 par Monsieur Christian CLOSSET

La vie de ces deux jumeaux bichons nés sous le signe du scorpion ne fut pas un long fleuve de douceur et de tranquillité jusqu'à leur adoption par Monsieur Closset : arrivés en juillet 2018 dans un triste état (via notre association amie APA) en compagnie de cinq autres chiens saisis pour conditions de vie inappropriées, nos deux frère et sœur ont, heureusement, bien vite oublié ces sinistres années et profitent à temps plein du bonheur d'être chéris et soignés par leur maître qui se déclare enchanté de partager la vie de ces deux boules d'amour sur pattes.





PARCS ZOOLOGIQUES :

PRISONS DORÉES OU PROTECTEURS DES ESPÈCES MENACÉES ?

Sites de préservation d'espèces en voie d'extinction ou cellules d'emprisonnement d'animaux sauvages dans une cage ? Lieux protégés des braconniers ou espaces de vie inadaptés à leurs besoins ? Activité familiale mémorable ou spectacle affligeant ? Alors qu'actuellement certains polémiques font rage suite à la décision du Collège communal d'Ixelles de ne pas reprendre les visites au zoo dans les activités proposées aux élèves des écoles communales, ou encore par rapport à l'accueil d'ours polaires à Pairi Daiza, il est temps de se poser ces questions : les zoos ont-ils réellement leur place dans notre société ? Pourquoi sont-ils à ce point critiqués par les uns et adorés par d'autres ? En somme, sont-ils un bienfait pour les animaux ou simplement une lubie des hommes ? Faisons le point sur les principaux arguments de leurs défenseurs et de leurs détracteurs pour vous permettre de vous forger votre propre opinion en toute connaissance de cause...

QUELS SONT LES ARGUMENTS DE LEURS PARTISANS ?

UN RÔLE PÉDAGOGIQUE...

Par sa visite, le zoo peut sensibiliser le grand public, et les plus jeunes en particulier, au respect de l'environnement, à la protection de la nature et à la conservation des espèces en voie de disparition. Les parcs animaliers deviennent ainsi des outils pédagogiques de communication scientifique sur la biodiversité et sa nécessaire sauvegarde, sur les équilibres écologiques, sur la protection des écosystèmes et habitats naturels en informant le public sur les actions qui permettent d'agir positivement en faveur de la protection de la nature et de l'homme (par exemple pour éviter l'achat d'huile de palme, de bois tropicaux rares, pour privilégier des produits issus du commerce équitable, pour sensibiliser aux bâtiments économes en énergie). Bref, en « rapprochant » animaux humains et non-humains, les zoos nous sensibilisent à leur condition et nous motivent à agir en leur faveur.

PROTECTION, PRÉSERVATION ET RÉINTRODUCTION DES ESPÈCES...

Lorsque les zoos ont commencé à voir le jour, ils n'avaient pour but que de divertir. Mais depuis plusieurs années maintenant, depuis que l'homme a été clairement désigné responsable du sort de la planète, les zoos ont commencé à sensibiliser leur public et se sont investis dans la préservation des espèces menacées. En Belgique, par exemple, Pairi Daiza en accueille de très nombreux représentants tels que l'ara de Spix, les éléphants d'Afrique et d'Asie, l'orang outan, l'hippopotame nain, la panthère des neiges, sans oublier, bien sûr, les célèbrissimes pandas géants de Chine,...

Certains zoos font des recherches sur les espèces menacées ainsi que de la reproduction dans le but de les réintroduire dans leur milieu naturel. Si bon nombre de tentatives se soldent finalement par des échecs, certaines réintroductions sont de réels succès comme, par exemple, celle des ours bruns en France, qui a donné naissance à plusieurs oursons depuis. Ces réintroductions permettent de repeupler un environnement où l'animal a disparu à cause de l'homme, mais aussi d'augmenter le nombre d'individus d'une population et ainsi favoriser la reproduction et éviter la consanguinité. Plusieurs espèces, désormais réintroduites dans leur milieu naturel, se seraient sans doute éteintes sans les zoos : le Cheval de Przewalski, l'Oryx d'Arabie, le Tamarin-lion doré,...

DES ENTREPRISES COMMERCIALES ?

Un des objectifs des zoos est d'être rentable. Certes, pour s'enrichir, mais aussi pour récolter des fonds. Certains parcs zoologiques utilisent alors cet argent pour financer des projets de conservation des espèces partout dans le monde : recherche, reproduction, réintroduction, ce qui représente un coût considérable. Ils s'engagent à aider les associations de préservation avec une partie de leurs bénéfices. Comme

de tels projets sont particulièrement coûteux, ces zoos se doivent de faire des profits. Au-delà des actions de sauvegarde d'animaux rares en captivité ou même de leur réintroduction dans le milieu naturel, certains parcs animaliers sont aussi de plus en plus actifs dans la protection dans le milieu naturel, par exemple en finançant des patrouilles anti-braconnage ou bien des sources de revenus alternatives pour les populations locales (agroforesterie, écotourisme, ...), dans des pays en développement mais aussi en Europe (protection des outardes canepetières, des rapaces, des loups, des lynx, des tortues cistudes,...).

LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Même si la politique de certains zoos est critiquable, il faut souligner que la plupart des gens qui y travaillent aiment les animaux : les soigneurs et les vétérinaires sont pour la majorité des personnes qui leur dévouent leur vie, qui se soucient de leur bien-être, et qui sont conscients des problématiques soulevées par les opposants aux parcs animaliers.

Si une partie des zoos n'offre malheureusement pas de bonnes conditions de vie à leurs hôtes, les plus récents semblent produire des efforts pour améliorer le confort des animaux, les laissant par exemple en semi-liberté. Un bon zoo fournit un habitat divers dans lequel les animaux ne s'ennuient pas, sont bien traités et disposent de beaucoup d'espace.

QUELS SONT LES ARGUMENTS DE LEURS OPPOSANTS ?

AUCUN INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE !

À partir du moment où l'animal ne vit pas librement dans son milieu naturel, il ne peut plus être considéré comme sauvage, donc l'argument selon lequel les zoos auraient le rôle pédagogique de représenter la nature perd en crédibilité. Le reproche émis ici est que les zoos transforment la captivité de l'animal en une pratique considérée comme normale. Les enfants sont ainsi habitués depuis tout petits à voir des animaux en cage.

Car finalement, peu de parents les y emmènent pour les sensibiliser à la cause animale et, s'ils le font, c'est souvent plus dans un but d'attraction que d'éducation. La sensibilisation (quand elle est présente) n'est que secondaire. En de telles situations, les zoos sont à peine pédagogiques : les animaux détenus seuls dans des cages sont si éloignés de leur milieu naturel qu'ils ont peu l'occasion de suivre leurs instincts. L'unique information à retenir de ces aménagements est la façon dont ces animaux, qui veulent être libres, agissent lorsqu'ils sont enfermés. Les visiteurs apprennent uniquement qu'il est acceptable de les maintenir en captivité, là où ils s'ennuient, à l'étroit, seuls et dépourvus de tout contrôle sur leur propre vie.

MISSION DE CONSERVATION ET RÉINTRODUCTION DANS LE MILIEU NATUREL...

Les zoos voudraient faire croire qu'ils ont vocation à protéger une variété d'espèces qu'ils détiennent et dont certaines sont en voie d'extinction, mais les animaux ne sont pratiquement jamais libérés de ces zoos, et ceux qui le sont s'en sortent rarement bien car, élevés en captivité, ils sont mal préparés pour s'en sortir dans leur milieu naturel.

Force est de constater que, sur ce terrain, les réussites se comptent sur les doigts de la main : à part celle du vautour fauve (dont les résultats en France, depuis les lâchers des années 1980, ont été remarquables), celles du bison d'Amérique, du bison d'Europe, du cheval de Przewalski (dernier cheval sauvage au monde), c'est à peu près tout !

Or, la seule façon efficace et durable d'aider les espèces en voie de disparition est de protéger leur habitat naturel, mais les programmes de reproduction dans les zoos, très coûteux, détournent l'argent des véritables projets de préservation des espèces. Après tout, quel est l'intérêt de reproduire des animaux s'ils n'ont pas d'endroit où aller ?

DES ENTREPRISES COMMERCIALES !

Défenseurs et détracteurs sont pourtant unanimes : les zoos ne sont plus du tout ce qu'ils étaient autrefois. Finies les captures dans les pays lointains et les traversées interminables qui se soldaient par une mortalité gigantesque. Finies, aussi, les épouvantables conditions de détention dans le froid, l'humidité et le manque d'hygiène, les cages si petites que les oiseaux ne pouvaient y déployer leurs ailes, les sols de carrelage ou de béton provoquant des déformations osseuses, les enclos étroits et nus alignés côte à côte, imposant aux bêtes une incessante proximité d'odeurs et de bruits.



Si, depuis la seconde moitié du XXe siècle, partout en Europe, l'ère de ces déplorables expositions appartient désormais fort heureusement au passé, l'objectif des parcs animaliers modernes reste le même : acquérir et présenter des animaux à un public prêt à payer pour satisfaire sa curiosité, son goût du beau et de l'exotisme.

Les anti-zoos considèrent que la vraie finalité de ces « pénitenciers » pour animaux est donc purement économique, voire mercantile : créer des emplois et générer des profits. De plus, ils affirment que les zoos serviraient de « banque génétique » pour la création d'une descendance ou même de clones destinés à la survie des... zoos.

SENSIBILISATION AU BIEN-ÊTRE ANIMAL...

Le bien-être animal est la principale raison pour laquelle les zoos sont tant montrés du doigt : les animaux sauvages ne peuvent pas vivre heureux en captivité. Dans la nature, ils parcourent des centaines de kilomètres, chassent leurs proies, élèvent leurs petits, explorent, jouent et ont des relations sociales complexes tandis que, dans les zoos, leur vie est restreinte entre quatre murs. Le confinement, le stress et le manque de stimulation entraînent souvent un comportement anormal et autodestructeur connu sous le nom de « stéréotypies », comme par exemple le fait de tourner en rond, se balancer, ou s'automutiler. Les gardiens leur donnent parfois des antidépresseurs ou des tranquillisants pour essayer de dissimuler leurs symptômes de détresse. De plus, beaucoup d'animaux dans les zoos vivent moins longtemps que leurs congénères à l'état sauvage, ce qu'a prouvé une étude pour les éléphants dans les zoos d'Europe. Menée par des biologistes, cette étude a démontré que, chez les espèces ayant de gros besoins d'espace, la vie en captivité sur un territoire des milliers de fois plus petit, avait une incidence sur le taux de mortalité infantile.

On trouve aussi des négligences honteuses dans certains zoos, avec des animaux gardés dans des enclos désertiques et crasseux, avec de l'eau stagnante et aucune tentative de réplique de leur habitat naturel. Par exemple, en Indonésie, existe le « zoo de la mort » dans lequel les animaux sont exposés devant les visiteurs dans des situations physiques déplorables : amaigris, mal soignés, mal nourris, la plupart ne survivent que quelques mois et meurent dans d'atroces souffrances, et finalement leur peau est vendue sur le marché noir.

EN CONCLUSION...

Les zoos soulèvent un problème éthique. Est-il normal d'enfermer des milliers d'animaux avec l'excuse que c'est bénéfique pour d'autres ? Les zoos humains organisés au XIXe siècle pour exposer Africains, Indiens et Lapons capturés dans les colonies paraissent aujourd'hui invraisemblables, mais les zoos actuels ne sont-ils pas le reflet de cette horreur qui est à présent projetée sur les animaux ? Il revient à chacun de se poser ces questions épineuses...

Cependant, malgré leurs aspects négatifs, il faut leur reconnaître une réelle utilité. Difficile donc de se prononcer sur leur légitimité. On pourrait cependant chercher à améliorer et revisiter les zoos, afin qu'ils soient plus adaptés aux animaux exposés, et surtout qu'ils se concentrent davantage sur des espèces menacées ou qui n'ont plus réellement d'habitat naturel. Les zoos seraient alors nettement plus tolérables – par leurs vertus pédagogiques avérées – tant pour les animaux que pour nous, humains, ce qui aurait au moins le mérite de rapprocher les points de vue antagonistes de leurs opposants et partisans !

Anne Dumortier





FICHET,

une entreprise pour qui sécurité rime avec amitié et fidélité !

Et pour cause : comme chaque année, ses employés se sont cotisés pour illuminer le Noël de nos protégés à qui ils ont offert coussins moelleux et gourmandises délicieuses...

Merci à vous tous, **Franky, Joost, Didier, Laaziz, Liesbet, Michel, Tayfun, Pascal...**

Merci à toi, **Linda**, précieux réconfort câlin de nos petits félins depuis tant d'années...

Merci à **ARATINA** d'avoir fourni au meilleur prix, grâce à l'habile talent de négociatrice de **Mia**, ces petites douceurs qui produisent un grand bonheur !

DOG'S NEW LOOK

Pour fêter les 25 ans de leur salon de toilettage **DOG'S NEW LOOK**, **Stéphanie et Sabrina** ont organisé, tout spécialement pour Help Animals, une opération « vente de calendriers, sacs Help Animals et dons en faveur de nos animaux ».

Initiative ô combien sympathique et généreuse dont nos protégés ont aussitôt profité sans se faire prier !

Merci à toutes les deux d'avoir pensé à ceux qui, dans leur cage, n'ont pas (encore) eu la chance de se faire une beauté sous vos mains aussi habiles et rassurantes que talentueuses !

Anne Dumortier

À QUI S'ADRESSER EN CAS DE MALTRAITANCE ANIMALE ? (à part, bien sûr, aux S.P.A.)

INTRODUIRE UNE PLAINTE EN LIGNE

BRUXELLES-CAPITALE

Ministre responsable :
Monsieur Bernard CLERFAYT

Bruxelles Environnement
Département Bien-être animal
Tour et Taxis 86c / 3000
1000 Bruxelles

E-mail : info@environnement.brussels

Site : www.environnement.brussels

Tél : **02/775 75 75**

WALLONIE

Ministre responsable :
Madame Céline TELLIER

SPW – DGARNE
Service Bien-être animal
Chaussée de Louvain, 14
5000 Namur

E-mail : ubea.dgarne@spw.wallonie.be

(gratuit – général)

Tél : **081/33 60 50** ou **17 18**

FLANDRE

Ministre responsable :
Monsieur Ben Weyts

Kabinet Minister
Ben Weyts
Martelaarsplein, 7
1000 Brussel

E-mail : dierenwelzijn@vlaanderen.be

(gratuit – général)

Tél : **02/552 66 00** ou **17 00**



bpost

PB-PP
BELGIË(N)-BELGIQUE

P 00 41 30



PRIX : 1,50 €

Help Animals

203 rue Bollinckx - 1070 Anderlecht
(HK30230346)

🕒 **OUVERT TOUS LES JOURS** de 10h00 à 17h00
(Sauf les dimanches et jours fériés)

T. 02/523.44.16 F. 02/520.19.76

10 rue du Bois d'Apechau
1440 Braine-le-Château
(HK30224417)

🕒 **OUVERT TOUS LES JOURS** de 13h00 à 17h00
(Sauf les dimanches et jours fériés)

www.helpanimals.be

INFO@HELPAIMALS.BE

 facebook.com/helpanimals.be